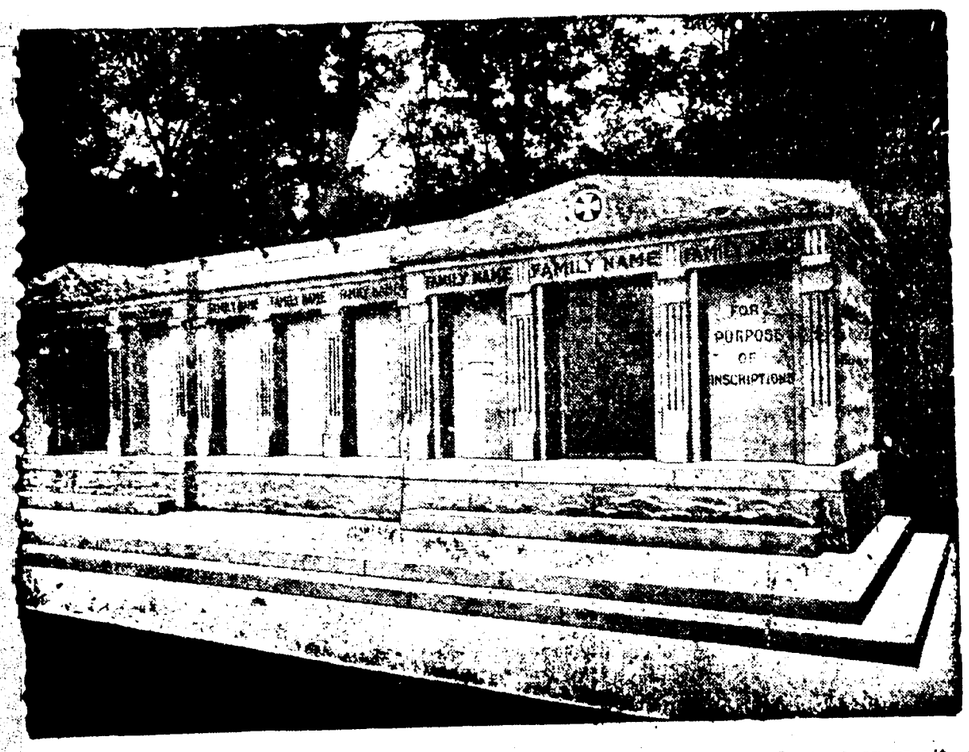


**A VENDRE** — Les caveaux dont on voit ci-dessus la gravure. Ils sont en granit, au cimetière St-Louis No 3, Avenue de l'Esplanade. Il en est qui ont une contenance de 12 grands cercueils et d'autres de 6. Chacun est distinct des autres, et tous seront vendus séparément à des prix très réduits. S'adresser à **CHAS. A. ORLEANS, No 319 Rue Carondelet** ou au Gardien.

VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN.

## M. A. Baccich

ANNONCE JUDICIAIRE.

## Cottage Double, 2423-27 Rue Hôpital,

**PRODUISANT DE BONS REVENUS.**

**A l'Encan, JEUDI, 9 Juillet 1908, à Midi,**

A LA BOURSE DES PROPRIETES FONCIERES, No 311 RUE BARONNE.

SUCCESSION DE JOSE GARRIDO, No 85,570—COUR CIVILE DE DISTRICT.

PAR M. A. BACCICH, Encanteur—En vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, ledit ordre daté et signé le 1er juin 1908, je vendrai, à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, JEUDI, le 9 juillet 1908, à midi, la propriété ci après décrite à savoir—

Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Hôpital, Tonti, Quartier et Rocheblave, désigné par le numero quatre et mesurant 33 pieds 6 pouces de face à la rue Hôpital sur 85 pieds 6 pouces et à lignes de profondeur

Conditions—Une moitié comptant et la balance l'acquéreur devant assumer le paiement de deux certains billets de receveur pour la somme de trois cents dollars étant chacun de la somme de cent cinquante dollars, tiré par Joseph Garrido à son propre ordre et par lui endossé, daté le 13 février 1908, fait payables en un et deux ans après la date, stipulant l'intérêt au taux de 6 pour cent par an de la date jusqu'au paiement, paraphé ne varietur par Jules F. Meunier, notaire pour identification d'un acte de vente et hypothèque sur la propriété ci-dessus décrite, passé pardevant lui le 13me jour de février 1908, et pour la balance l'acquéreur doit fournir son billet portant intérêt au taux de 8 pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garanti par hypothèque avec clien de vendeur et privilège sur ladite propriété. L'acquéreur devant assumer et payer en plus du prix de l'adjudication les taxes pour l'année 1908 et tous les certificats requis pour la vente, l'acte de vente devant être aux frais de l'acquéreur et être passé par devant Robert Legier, notaire. Les loyers n'iront à l'acquéreur qu'à partir du jour de la signature de l'acte notariée de vente, l'acquéreur devant déposé dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication chez

M. A. BACCICH, Encanteur
et gérant de la National Realty Co. Ltd,
Walter L. Gleason, avocat.
7 juin—7 14 21 28—juil 5 9

ANNONCE JUDICIAIRE.
SUCCESSION DE JOSE GARRIDO.
No 85 570—Cour Civile de District.
Stock de Nouveautés, Marchandises Sèches, Mercerie, Cigares, Tabac, Vitrines et installations.
A l'Encan,
VENDREDI, 19 JUIN 1908,
à 10 heures a. m., au No 1420 rue Orléans.

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire de la succession de Jose Garrido, No 85,570, Cour Civile de District, ledit ordre signé et daté le 1er juin 1908, j'offrirai en vente à l'enchère publique, à 10 heures a. m., VENDREDI, le 19 juin 1908, sur les lieux, 1420 rue Orléans:

Le stock de nouveautés, marchandises sèches, mercerie, cigares tabac, vitrines, installations, etc., contenu dans le magasin 1420 rue Orléans.

Conditions—Comptant.

M. A. BACCICH, Encanteur,
GERANT DE LA NATIONAL REALTY CO.
7 juin—7 14 19

## Jas. A. Brennan et fille.

ANNONCE JUDICIAIRE.

### Cottages de Valeur et Productifs dans le Troisième District,

4220 4222 rue Bourgogne,
Entre les rues France et Lesseps,
et 804 et 806 rue Lesseps,
Entre les rues Bourgogne et Dauphine.
Succession de George Kern.
Cour Civile le District pour la paroisse d'Orléans—No 82,909.

IL sera vendu à l'enchère publique, MARDI, le 30 juin 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par JAS. A. BRENNAN, Encanteur, bureau 733 rue Union, en vertu de et conformément à un jugement daté et signé le 27 mai 1908, par l'Honorable John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bourgogne, France, Lesseps et Dauphine, désigné par le No 14 et la lettre G, respectivement sur un plan certifié correct par Geo. G. Friedriche, encanteur, daté le 13 avril 1896, annexé à un acte de vente à Adam Gamble, pardevant H. L. Loomis Jr, le 23 mai 1896, d'après lequel lesdits lots mesurant en mesure américaine, comme suit à savoir: Le lot No 14 commence cent trente huit (138') pieds dix (10") pouces de la rue France et mesure trente (30') pieds dix (10") pouces de face à la rue Bourgogne par une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent cinquante neuf [159'] pieds dix [10"] pouces et trois [3"'] lignes. Le lot G mesurant trente neuf [39'] pieds onze [11"] pouces de face à la rue Lesseps par une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent huit (108') pieds.

Les améliorations comprennent le cottage double 4220-4222 rue Bourgogne, contenant 2 chambres cuisine de chaque côté, toiture en ardoises, magnifique façade rustique, et le grand cottage double 804-806 rue Lesseps contenant 4 chambres, cuisine de chaque côté, toiture en ardoises, avec espace suffisant pour une voiture sur le côté.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant payer pour les taxes de 1908 et faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat entre les mains de l'encanteur au moment de l'adjudication: l'acte de vente pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

30 mai—30 31—juin 7 14 21 28 30

## ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

**Vente de Propriété améliorée de Valeur dans le Second District.**

Formant le coin de l'avenue Carrollton et de la rue Douane (maintenant Iberville), portant les Nos municipaux 139 et 141 avenue N. Carrollton.

Magnifique situation.

Pierre Puyoulet vs Jean Arseguet.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 86,269—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à rendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 16 juillet 1908, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, située dans le Second District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Carrollton, les rues Canal, David et Douane, maintenant Iberville, désigné par le No 13 et mesure d'après un plan tiré par Jas. T. Brown et Cie, en date du 23 octobre 1893, déposé en l'étude de George G. Friedriche, encanteur, une copie duquel est dûment certifiée et annexée pour qu'on s'y réfère, à un acte de vente par Gustav Borchert à M. H. A. Mooney, passé pardevant Frederick Zengel, notaire en cette ville, sous la date du 30 avril 1894 en mesure américaine de trente pieds, deux pouces et une ligne de face à l'avenue Carrollton, cent quinze pieds, dix pouces et quatre lignes de profondeur et de façade rue Douane ou Iberville et cent quatre vingt treize pieds, quatre pouces sur la ligne le séparant du lot No 14 et trente pieds, trois pouces et deux lignes de largeur à l'arrière. Ledit terrain forme le coin de l'avenue Carrollton et de la rue Douane

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
E. J. Meral, avocat pour le demandeur.
12 juin—12 13 19 26—juil 3 10 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente de papier à tapisserie, Machine à coudre, Meubles, etc.**

Schwartz-Eustis Co., Ltd vs Frank A. Belmont.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 85,264—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci après désignée, MARDI, le 23 juin 1908, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Sur les lieux No 531 rue Ste Anne, entre Chartres et Decatur, un grand choix de papier à tapisserie, machine à coudre, pupitre et un lot de meubles de ménage assortis, divers, etc., selon un inventaire sur filière.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Wm A. Bell, avocat pour la demanderesse.
12 juin—12 13 17 23

**L'Ecole de Culture Physique Pons,**
**116 RUE ST-CHARLES**

Pour le développement des Hommes et des Femmes et le traitement de ceux qui sont atteints de débilité. **CARL PONS**, Champion Athlète Greco-Romain, Directeur. **Mme CARL PONS**, Enseigne aux Dames.
août—

**DIAMANTS, MONTRES, Bijoux en Argent et Or Massif.**
**A. M. HILL,**
**635 rue du Canal.**
1a sept

**F. A. BRUNET,**
IMPORTATEUR DIRECT.
HORLOGER, BIJOUTIER JOAILLIER.
613 ..... RUE ROYALE ..... 613
ALLIANCES ET BAGUES DE MARIAGE EN TOUT GENRE.
La Seule Grande et Unique Maison Française à la Nlle-Orléans.
Venez visiter et vous rendre compte par vous-même du bas prix de mes marchandises dont le défie toute concurrence.
Les ordres de la campagne sont sollicités.
PHONE MAIN 4360.

**Jackson Brewing Co.**

Chaque jour est le Jour des Visites—vous êtes cordialement invités à venir voir avec quelle propreté et quels soins Hygiéniques cette Usine Modèle est toujours conduite. Elle appartient et est dirigée par des citoyens connus de la Nouvelle Orléans.

LAWRENCE FABACHER, Président,
GUS. OERTLING, Sec. Trés,
ADOLPHE DUMSER, Vice-Président,
JOE MELCHER, Surintendant.

Si vous êtes en faveur des Entreprises Chez Soi insistez pour avoir la

**JACKSON BOHEMIAN LAGER BEER**

Recommandée par les Médecins.

Pure, Agréable, Nourrissante, Saine

(Vendue dans le Bois Seulement)
BON A RAPPELER
La Jackson Brewing Co., paie tous les ans plus de $90 000 d'impôts. La Jackson Brewing Co., emploie 375 citoyens de la Nouvelle-Orléans.
Jackson Brewing Co., Rues Decatur et Jefferson.

17 mai—1m—dim mer

TELEPHONE 986. INCORPOREE EN 1855.

CHAS. JANVIER, Président. R. E. CRAIG, Vice-Président. FERGUS G. LEE, Vice-Président. WM. P. MAUS, Secrétaire

**SUCCURSALE DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCES DU SUN MUTUAL**
DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

CHAS. D. FOUCHER, Gérant. 308 RUE DU CAMP.

ETAT AU 2 JANVIER 1907.

| | |
|---|---|
| Capital Comptant | $ 500,000.00 |
| Actif | $1,120,472.60 |
| Surplus Net | $ 223 440.07 |
| Surplus aux Détenteurs de Polices | $ 723,440.07 |

8 jan—1an

VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN.

## James F. Keeney.

ANNONCE JUDICIAIRE

## VENTE EN PARTAGE

—DE—

## Propriétés de Choix et Améliorées

—DU—

**Treisième District, Situees près de l'Avenue Esplanade.**

COTTAGE ELEVE AVEC VESTIBULE DANS LE CENTRE AVEC GRAND TERRAIN,
No 2815, Rue Bell, près de la rue White.

COTTAGE SIMPLE,
No 2819, Rue Bell, entre les rues White et Dupré

COTTAGE SIMPLE,
No 2833, Rue Bell, près de la rue Dupré

COTTAGE SIMPLE,
No 1202, Rue Dupré, coin de la rue Bell.

**JEUDI, le 16 Juillet 1908, à Midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 Rue Baronne.**

### Succession de Mme Hectorine Hurel, Veuve de Prosper Bier.

No 81,880.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division B.

PAR J. F. KEENEY, Encanteur, Bureau, 806 rue Perdido, au res de chaussez, JEUDI, le 16 juillet 1908, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 27 mai 1908 et signé le 2 juin 1908 par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je vendrai à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, située dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet No 379, borné par les rues Bell (autrefois St Jean), De Soto (autrefois Washington), White et Dupré, désigné par la lettre B, sur un devis d'arpentage par C. Uncas Lewis, député voyer de ville, daté le 11 juin 1908, d'après lequel ladite portion de terre, commençant à une distance de 69' 11" et 2"' de l'encoignure White et la rue Bell, et mesurant 59' 4" et 2"' de face à la rue Bell sur une profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue White de 128' 11" et 4"' et d'une profondeur sur la ligne du côté opposé de 127' 3" 4"' et sur une largeur de la ligne du fond de 58' 8" 0"', et mesurant de tout le lot original No 7, la plus grande partie du lot No 6 et une portion de terre triangulaire désignée par la lettre A et contigue aux dits lots 6 et 7 dans le fond.

Les améliorations comprennent un joli cottage simple retiré du trottoir contenant 6 chambres, vestibule dans le centre, chambre à bain, office galerie sur le devant et dans le fond, le tout bien tapissée partout; dans la cour se trouve hangar, deux citernes, etc., et désigné par le numéro municipal 2815 rue Bell.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans le même ilet ci-dessus mentionné, désigné comme lot No 6 dans le devis ci-dessus mentionné, et mesurant 32' 3" 5"' de face à la rue Bell sur une profondeur entre lignes parallèles de 128' 11" et 4" sur une largeur sur la ligne du fond de 32' 3" 5"'.

Les améliorations comprennent un joli cottage simple retiré du trottoir, ayant un joli grillage en fer et contenant 5 chambres, chambre à bain, galerie devant, sur le côté et à l'arrière, etc.; dans la cour hangar, citerne, etc., désigné par le numéro municipal 2833 rue Bell.

4° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout ce qui y appartient situé dans le même district et ilet que le précédent, désigné comme le lot D sur le plan déjà mentionné et mesurant 42' 10" 0"' de face à la rue N. Dupré et 42' 10" 0"' dans le fond, sur une profondeur sur la façade rue Bell de 64' 8" 4"' par une même profondeur sur la ligne du côté opposé, ledit lot étant composé de parties de façade des lots originaux 12 et 13.

Les améliorations comprennent un cottage en bois simple, couvert d'ardoises, contenant 5 chambres hall, chambre à bain, etc., ayant dans la cour, hangar, citerne, etc, et désigné par le numéro municipal 1202 rue Dupré.

Toutes les propriétés ci-dessus désignées furent acquises par feu Mme Hectorine Bier, de Mme Melville Mercier, veuve de Henry Bier, par un acte passé pardevant Charles J. Théard, le 7 mars 1904, enregistré dans le Bureau de ——— Livre 197, folio 284

Termes et Conditions—Un tiers ou plus comptant au choix de l'acquéreur, la balance, s'il y en a une, à un crédit d'un et deux ans, à sept pour cent d'intérêt par an, représenté par des billets de l'acquéreur, divisés de manière à satisfaire les intérêts des parties, lesdits billets devant être garantis par lien et privilège de vendeur et hypothèque spéciale et toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur devant assumer en entre de son enchère les taxes pour l'année 1908, et le coût de tous les certificats devant être annexés à l'acte de vente pardevant Albert Guilbault, notaire, aux frais des acquéreurs. Un dépôt de dix pour cent du prix d'achat devant être fait à l'encanteur par les acquéreurs au moment de l'adjudication pour sceller la vente.

JAMES F. KEENEY,
Encanteur.
Dart & Kernan, Lazarus, Michel & Lazarus, Chas F Claiborne, Chas J. Théard, avocats
14 juin—14 21 28—juil 5 12 13 14 15 16

## AVIS DE SUCCESSIONS

**Succession de Urain Landreaux.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 86,370—Division E—Attendu que Mme Ad. Alicia Johnstone, veuve de Urain Landreaux a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Urain Landreaux, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Carroll, Henderson & Carroll, avocats.
14 juin—14 18 23

**Succession de Mme Philomena Turney.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 86,344—Division C—Attendu que William D. Grace a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Philomena Turney décédée intestat avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier.—Geo J. Unterreiner, avocat.
13 juin—13 17 22

## ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Vente d'un terrain de valeur rue Nord Robertson,**

Entre les rues Port et St Ferdinand.

Quaker Realty Co., Ltd., vs Lawrence Guthans.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 85,515—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 18 juin 1908, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Nord Robertson, St Ferdinand, Nord Claiborne et Port, désigné par la lettre A sur un plan d'arpentage de C. Uncas Lewis, député voyer de ville, daté du 22 août 1905, d'après lequel il commence à quatre vingt dix huit pieds, six pouces, deux lignes de la rue St Ferdinand, et mesure trente trois pieds de face à la rue Nord Robertson avec la même largeur au fond, sur une profondeur entre lignes égales et parallèles, de cent cinq pieds, et est composé de la plus grande partie du lot original No 4

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
Roger Meunier, avocat pour la demanderesse.
15 mai—15 22 29—juin 5 12 19

ANNONCE JUDICIAIRE

**Vente de propriété de valeur du Deuxième District.**

John M. Kelly vs Edmund H Chadwick.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 53,078—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 2 juillet 1908, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Hagan, les rues Rendon, Toulouse et la Promenade Carondelet, ledit ilet est désigné par le No 448 et les lots sont désignés par les numéros 2 et 4 sur le rôle d'assessement par les numéros 1 et 3.

Le lot désigné par le No 2 et sur le rôle d'assessement par le No 1 commence à une distance de cent pieds de l'encoignure de l'avenue Hagan et de la Promenade Carondelet, et mesure trente cinq pieds huit pouces six dixièmes de face à l'avenue Hagan et a une profondeur de cent cinquante quatre pieds entre lignes parallèles.

Le lot désigné par le No 4 et sur le rôle d'assessement par le No 3 commence à une distance de cent pieds de l'encoignure de l'avenue Hagan et de la rue Toulouse, et mesure trente cinq pieds huit pouces six dixièmes de face à l'avenue Hagan et ayant une profondeur de cent cinquante quatre pieds entre lignes parallèles, toutes les mesures ci-dessus plus ou moins.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Denègre & Blair, avocats pour le demandeur.
29 mai—29—juin 5 12 19 26—juil 2

## ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE

Mme A. P. Rabito vs Alex Popovich.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 34,652—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Wynne Rogers, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division A, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt, No 726 rue St Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, le 27me jour de juin 1908, à 11 heures A. M., la propriété ci-après décrite, à savoir: Un lot de meubles de maison, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après l'inventaire enregistré dans mon bureau. Conditions—Comptant. WM J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.—Henry G. Stewart, avocat pour la demanderesse.
16 juin—16 21 27

John Kieran vs James Hayes.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nlle-Orléans—No 34,616—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Hy Renshaw, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, Division C, je procéderai de vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt, No 726 rue St Louis, entre Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, le SAMEDI, 27me jour de juin 1908, à 11:30 heures A. M. la propriété ci-après décrite, à savoir: Un lot de meubles de maison, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant. WM J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. Richard & Virine, avocats pour le demandeur
16 juin—16 21 27

E. J. Morris vs Mme Catherine Wright.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans, No 34,523—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Hy Renshaw, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, Division C, je procéderai à vendre à l'enchère publique à mon entrepôt, No 726 rue St Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, le MARDI, 23ème jour de juin 1908, à 11 heures a. m., la propriété ci-après décrite à savoir: Un lot assorti de meubles de maison, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant. Wm J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.—Benjamin Y. Wolf, avocat pour le demandeur.
12 juin—12 16 23

## ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

**Vente de Propriétés de valeur du Troisième District,**

Sur la première propriété, les améliorations portant le No municipal 4529 rue Dauphine.

B. P. Lanselg vs la succession de Nicola Kremer.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 85,438—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 18 juin 1908, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, passages et privilèges qui y appartiennent situé dans le Troisième District de cette ville, formant une partie de la propriété appartenant anciennement à Manuel Andry, audessous de cette ville et mesurant, mesure américaine, trente sept pieds six pouces de façade rue Dauphine trente trois pieds huit pouces de profondeur sur une allée ou passage environ vingt cinq pieds de largeur, ouvrant sur la rue Dauphine.

2° Quatre autres terrains situés dans le même district, dans le carré No 286, bornés par les rues Dauphine, Bourgogne, Kentucky et Mathilde, et désignés comme terrains Nos cinq, six, sept et huit sur un plan lithographique dressé par L. H. Pilié, voyer, le 10 novembre 1874, et annexé à un acte de vente à Mlle Julie Quartin, exécuté pardevant W. G Castell, ancien notaire en cette ville, le 1 mai 1875. Les terrains cinq et six sont contigus l'un à l'autre, et mesurent comme suit: Le terrain (No 5) cinq vingt huit pieds de face rue Dauphine, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent cinquante neuf pieds, dix pouces et trois lignes; et le terrain No 6 vingt cinq pieds, dix pouces et trois lignes de façade rue Dauphine; et cent cinquante neuf pieds, dix pouces et trois lignes de profondeur sur la ligne de division du terrain No cinq, et une profondeur de cent cinquante neuf pieds, onze pouces et une et demie ligne du côté opposé vers la rue Mathilde, et une largeur à l'arrière de trente pieds, quatre pouces et six lignes. Les terrains sept et huit se touchent et mesurent comme suit: Le terrain No Sept, vingt neuf pieds, onze pouces et deux lignes de façade rue Bourgogne, cent cinquante neuf pieds, onze pouces et une et demie ligne de profondeur sur la ligne du côté de la rue Mathilde; cent cinquante neuf pieds, dix pouces et trois lignes sur la ligne de division du terrain No Huit, et vingt cinq pieds, quatre pouces et six lignes de largeur à l'arrière; et le terrain No Huit, vingt neuf pieds de façade rue Bourgogne, sur une profondeur, entre lignes parallèles de cent cinquante neuf pieds, dix pouces et trois lignes; les lignes de l'arrière de chacun des quatre terrains se rencontrant.

3° Et dix sept terrains situés dans le même district, carré borné par les rues Bourgogne, Rempart, Kentucky et Mathilde et désignés par les Nos de un à dix sept, les deux inclusivement sur le plan lithographique annexé à un acte de vente à Geo. Tognoni, exécuté pardevant ledit notaire Castell, le 24 avril 1882. Les terrains de un à cinq ont chacun trente pieds de façade rue Bourgogne, et les terrains Nos de un à quatre ont chacun cent six pieds six pouces et trois lignes de profondeur entre lignes parallèles. Le terrain No un forme le coin des rues Bourgogne et Kentucky, et le terrain No cinq cent cinquante neuf pieds dix pouces et trois lignes de profondeur entre lignes parallèles. Le terrain No six a vingt six pieds deux pouces et quatre lignes de façade rue Bourgogne; trente pieds huit pouces et sept lignes de largeur à l'arrière sur cent cinquante neuf pieds dix pouces et trois lignes de profondeur sur la ligne du terrain numéro cinq et cent cinquante neuf pieds, onze pouces et une et demie ligne de profondeur, sur la ligne opposée; le terrain No Sept a vingt sept pieds, trois pouces et trois lignes de façade rue des Remparts, sur cent cinquante neuf pieds, onze pouces et une ligne et demie de profondeur sur le côté de la rue Mathilde; cent cinquante neuf pieds, dix pouces et trois lignes de profondeur sur la ligne du côté du terrain No Huit; et vingt deux pieds, huit pouces et sept lignes de largeur à l'arrière. Le terrain No Huit a vingt six pieds, quatre pouces de façade rue des Remparts, sur cent cinquante neuf pieds, dix pouces et trois lignes de profondeur entre lignes parallèles. Les terrains Nos Neuf à Treize ont chacun vingt six pieds, quatre lignes de façade rue des Remparts, sur les profondeurs suivantes: Le terrain No Neuf a une profondeur de cent cinquante neuf pieds, dix pouces et trois lignes; et les terrains de Dix à Treize, inclusivement, ont chacun une profondeur de cent six pieds, six pouces et trois lignes, entre lignes parallèles. Le terrain No treize forme le coin des rues Rempart et Kentucky; et les terrains de quatorze à dix sept ont chacun vingt six pieds huit pouces de façade rue Kentucky sur les profondeurs suivantes: Les terrains Nos quatorze à quinze ont chacun une profondeur de cent cinq pieds quatre pouces; et les terrains Nos seize et dix sept ont chacun une profondeur de cent vingt pieds, le tout entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Walter L. Gleason et Robert Legier, avocats du demandeur.
15 mai—15 22 29—juin 5 12 18

## AVIS DE SUCCESSIONS

**Succession de Charles H. Heck.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 86,254—Division C.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir), pour lesquelles le compte final présenté par John H. Hanna et E. N. Whittemore, exécuteurs de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.
16 juin—16 21 26

## AVIS DE SUCCESSIONS.

**Succession de Mme Veuve Susan Carroll.**

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 86,355—Division A—Attendu que Mme Margaret Carroll, veuve de James Lewis, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Veuve Susan Carroll, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—M. D. Dimitry, avocat.
12 juin—12 16 21

**Succession de J. M. Narbonne.**

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 82,282—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par P. M. Barriquand, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier.—Robert Legier, avocat.
12 juin—12 16 21